

# Questions de psychologie physique générale [suite et fin]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 10

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1038746>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

jamais pénétré), sur la famille, les bons traitements des animaux, les pauvres (en des clichés généralement reçus) : voilà des sujets qui ont la prétention d'être empruntés à la vie de l'enfant. Et comment les préparons-nous ? Très logiquement nous semble-t-il.

1° Invention (souvent faite par le maître).

2° Plan id.

3° Elocution id.

4° Répétition par l'élève (à sa manière, disons-nous) des phrases du maître.

5° Lecture d'un modèle, du maître ou d'un auteur.

6° Rédaction à domicile.

7° Correction..... Oh ! cette correction fastidieuse !

Mais, dites-moi, qu'est devenue dans tout cela la pensée de l'enfant, sa façon naïve de la rendre ; qu'avons-nous fait de son jugement ? Tous les professeurs le savent bien. Dans les paquets de copies, il n'y aura guère que des différences de longueur, de soins, d'orthographe. On doit à la vérité d'ajouter que généralement les N<sup>os</sup> 1, 3 et 4 sont passés rapidement comme impraticables et que la lecture du modèle devient la pièce de résistance de la leçon ; quand le modèle est bien fait, c'est ce qu'il y a de mieux. Ne soyons pas étonnés si nous parvenons à convaincre les enfants qu'il est impossible d'exprimer ses pensées par écrit autrement que l'ont fait les maîtres et..... s'ils se découragent. Ils ne diront rien quand ils ne retrouveront pas dans une des cases de leur mémoire quelque tournure qui s'adapte plus ou moins à ce qu'ils veulent dire.

Je conçois que l'on aboutisse à rien puisque l'on veut faire exprimer par des bambins les pensées des hommes et les exprimer à la façon des hommes. C'est comme si l'on exigeait d'eux qu'ils produisent un travail manuel d'homme à dix ou douze ans.

---

## Questions de Psychologie physique générale

(Suite et fin.)

---

### III

#### NOTION PHILOSOPHIQUE DE LA VIE

**Coup d'œil rétrospectif sur la définition de la vie. —** Tenons-nous en là pour ne pas quitter le terrain de la vie à son plus bas degré, et par où il suffisait de la caractériser. Toute bonne définition doit manifester ce qui est essentiel au sujet défini : — c'est une brève analyse des éléments constitutifs et distinctifs de la réalité qu'on prétend circonscrire et

enfermer en une formule raccourcie ; — c'est en même temps une classification ; — le procédé préconisé par la Logique pour réussir dans cet effort scientifique, consiste à noter le *genre prochain*, supposé mieux connu, et la *différence spécifique*, puisqu'à l'aide du genre on fait connaître la chose définie par comparaison avec d'autres, on accuse les traits communs, « l'air de famille », et que, d'autre part, la différence spécifique fait saillir les dissemblances.

Si donc on prend le changement ou mouvement continu, comme genre, et l'immanence comme note différentielle de l'espèce, on a réalisé approximativement une définition naturelle et suggestive de la vie considérée comme activité.

Quant au vivant lui-même, sa définition n'est qu'une transposition de la précédente en passant d'une catégorie (action) à une autre (substance). Selon saint Thomas que nous avons suivi et calqué jusqu'ici, le vivant est « l'être substantiel dont c'est la nature (lisez la loi) de se changer selon l'une quelconque des espèces de mouvement. » <sup>1</sup>

Retenons ces définitions : elles tracent une ligne de démarcation entre la vie et les corps bruts, elles servent à marquer les frontières entre la chimie et la biologie. Avec la vie, nous avons découvert l'âme, sinon l'esprit et l'immatériel, et ce que ne peuvent déceler la cornue, le microscope ou le scalpel, l'analyse scientifique bien conduite nous le fait rencontrer.

**Degrés de la vie.** — Ce n'est pas tout : la vie a des degrés, l'âme a des espèces dont la plus haute est représentée par l'âme humaine. L'immanence, avons-nous dit, constitue la vie spécifiquement et différentiellement : c'est donc d'après le plus ou le moins d'immanence, d'après la variation d'amplitude progressive de ce mouvement, la plus ou moins grande intimité du terme final par rapport au principe de ce circuit vital, que nous devons chercher à hiérarchiser les manifestations de la vie et de l'animation <sup>2</sup>.

Le corps brut, inorganique ou organique, a l'être, mais pas encore la vie : en lui, il n'y a pas d'immanence proprement dite. Soustrait aux agents extérieurs de destruction, il ne changerait pas, et son activité, une fois amorcée, ne lui profite pas directement ou ne lui revient que par le choc en retour de réactions extérieures.

*1<sup>o</sup> Degré végétal.* — Avec le végétal dépourvu de connaissance s'inaugure la vie à son premier degré : l'immanence se révèle surtout dans les fonctions de nutrition et de reproduction, mais elle n'affecte que l'*exercice* de l'activité, sans intervention, pour cette activité, d'un modèle ou d'un type de *spécification* et de variation intimement *conçu* et procuré par le

<sup>1</sup> *Somme théologique*, l. q. XVIII, a. 2.

<sup>2</sup> S. Thomas, *Summa contra Gentiles*, lib. IV, c. XI.

moyen de la connaissance, — et elle a pour terme le sujet *entier*, indistinct, pour ainsi dire, de l'activité vitale. Immanence très imparfaite, mais réelle. Il faut aussi remarquer que si la nature du végétal (sa loi, sa finalité) lui impose l'ordre exécutif des fonctions, il ne s'ensuit pas que la source en soit dans le vivant.

2° *Degré animal.* — Au-dessus de la plante, la vie s'élève à un deuxième degré dans l'animal végétant et sentant, c'est-à-dire connaissant. Ici, l'immanence est plus intime, par le fait de la connaissance : celle-ci enrichit l'animal de *représentations* du monde extérieur dont elle l'informe, s'accumule en trésors d'images et de souvenirs, se réfléchit en conscience. Ainsi l'immanence dépasse le sujet indistinct de l'activité vitale en pénétrant jusqu'à la *faculté* comme à un terme plus précis au dedans même du sujet intégral. Elle est en outre plus variable, plus indéterminée et plus complexe, dès là qu'intervient la connaissance si manifestement apte à offrir au déploiement exécutif de certaines actions, des formes, des modèles divers, des types de spécification et de direction : un exemple fera comprendre cette théorie un peu abstruse. Lancez une boule avec vigueur au devant d'un fossé, observez la chute d'un fruit mûr qui tombe, et comparez l'un et l'autre, pour le résultat ordinaire, à un chien qui court en prenant ses ébats, à un cheval au galop : devant le creux béant où il va s'abîmer, en face d'une barrière d'arrêt qui se dresse et le menace éventuellement d'un choc terrible, l'animal modifie sa course, réfrène son élan, évite le danger ; la connaissance s'est interposée, elle a *varié* le canevas des actions à produire, et retouché le plan des démarches à exécuter <sup>1</sup>. En plus de l'immanence *spécifique*, il y a chez l'animal la spontanéité du mouvement local : par mouvements spontanés, il faut entendre ici les mouvements *dépendant de connaissance et d'appétition* préalables, par opposition aux mouvements soit réflexes, soit automatiques de l'organisme animal.

3° *Degré humain.* — Mais la vie ne se manifeste pas seulement sous ces formes inférieures. Elle éclate et s'épanouit à un degré plus haut qui commence avec l'homme, être végétant, sentant, se déplaçant, doué d'intelligence et jouissant de la liberté de son propre arbitre. Ce n'est pas encore le lieu de marquer de dessein formé la différence essentielle de l'homme à la bête, ni de pousser à fond, d'après nature, les traits de dissemblance qui doivent empêcher de confondre, en exaltant l'un au détriment de l'autre, des êtres si différents : nous plaçant d'une manière générale au point de vue de l'immanence, il suffira d'indiquer la supériorité de la vie de l'homme

<sup>1</sup> Les biologistes se placent à un autre point de vue pour établir une distinction entre l'animal et le végétal (à chlorophylle) : celui-ci emmagasine de l'énergie que celui-là réduit et dépense.

dans ce qu'elle a d'éminent, encore qu'elle enfonce ses racines, sinon ses origines, dans les couches inférieures d'où surgissent la plante et la bête.

D'objets singuliers et concrets qui l'entourent, l'homme a des connaissances abstraites et générales, produites et conçues comme telles par son intellect, subjectivement inhérentes comme telles au même intellect qu'on dirait imprégné de ses propres œuvres. L'immanence est donc ici plus intime encore que dans la connaissance animale et sensitive, où l'objet connu, pour être connu, est à peine dépouillé des dispositions originelles dont il est comme investi dans la nature extérieure. Au surplus, l'objet sensible, en s'intégrant à l'animal par l'assimilation *cognitionnelle*, et en passant d'un genre de faculté à un autre, par exemple de la vue à l'imagination et à la mémoire, n'a-t-il qu'une présence relative, et demeure-t-il plus à l'état de disposition que comme un avoir, même latent, dans le sujet connaissant. Aussi bien, selon la remarque qu'en fait saint Thomas, et à cause de cette moindre présence de l'objet des sens, ne le sent-on pas quand on veut ; mais une fois que l'objet a été connu intellectuellement, il est et demeure présent à l'intellect comme un avoir, à la manière d'une habitude, et l'idée acquise est inamissible, de telle sorte que, sous de faibles conditions qui affectent l'exercice de la pensée, par exemple la résurrection d'une image interne, l'on repense quand on veut ce qu'on a une fois pensé <sup>1</sup>.

Il y a plus. L'une des connaissances abstraites de l'homme est celle de la raison universelle de bon ou de bien, de ce qui est capable de lui convenir comme fin commune, ou perfection achevée, et par cela même, apte à le béatifier, à le rendre heureux : mais, soit dans le choix des moyens, soit dans la fixation d'une fin personnelle et concrète qu'il peut prédéterminer et prescrire à toute son activité, l'homme *se donne à lui-même* son genre de bonheur final et suprême, il est guidé dans cette conquête par sa nature, et, en un sens assez recevable, sous réserve d'explications complémentaires, il est une fin-en-soi, il est sa fin. A part le bien en général qu'il est nécessaire à vouloir sous quelque spécieuse apparence que ce soit, l'homme se donne sa fin, et cela du moins, avec les moyens de l'obtenir, ne lui est pas imposé, et le laisse libre. C'est donc chez l'homme, parmi les êtres corporels, que le « mouvement vital » a le plus d'intimité en immanence, et le plus de souplesse ou d'indétermination.

Il n'appartient pas au psychologue de s'enquérir de plus hautes formes de la vie : c'est affaire au théologien.

<sup>1</sup> In II *De Anima*, lect. 12.

---